



Assurance Vie.com est la marque dédiée à la distribution d'assurance vie sur Internet de JDHM Vie.

JDHM Vie est une Société par Actions Simplifiée au capital de 200 000 € dont le siège social est situé 10, rue d'Uzès, 75002 Paris. Elle est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 478 594 351 ainsi qu'à l'ORIAS en qualité de courtier en assurance sous le numéro 07 004 394 (ORIAS : Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances, www.orias.fr)

Generali Vie, Société Anonyme au capital de 299 197 104 euros Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris Siège Social : 11 boulevard Haussmann - 75009 Paris Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Bulletin de souscription au contrat Exonération des versements programmés de l'adhésion **Anthologie** Annexe à retourner à :
assurancevie.com
Service Clients
10 rue d'Uzès - 75002 Paris

Conseil JDHM - Code A9729

lom	Nom de jeune fille
Prénom	Date de naissance
Adresse principale	
Code Postal Ville _	
ieu de naissance	Code Postal de naissance
	contrat Exonération des versements programmés Anthologie
	contrat Exonération des versements programmés Anthologie at Exonération des versements programmés de l'adhésion Anthologie
☐ Je demande à souscrire au contra Date d'effet : la date d'effet est celle inc	at Exonération des versements programmés de l'adhésion Anthologie diquée pour le premier prélèvement des versements programmés de l'adhésion Anthologie.
☐ Je demande à souscrire au contra Date d'effet : la date d'effet est celle ind Périodicité : la périodicité est celle ind	at Exonération des versements programmés de l'adhésion Anthologie diquée pour le premier prélèvement des versements programmés de l'adhésion Anthologie. diquée pour les versements programmés de l'adhésion Anthologie.
☐ Je demande à souscrire au contra Date d'effet : la date d'effet est celle ind Périodicité : la périodicité est celle ind Montant de la cotisation périodique :	at Exonération des versements programmés de l'adhésion Anthologie diquée pour le premier prélèvement des versements programmés de l'adhésion Anthologie. diquée pour les versements programmés de l'adhésion Anthologie. 3 % (taxes comprises) du versement programmé Anthologie.
☐ Je demande à souscrire au contra Date d'effet : la date d'effet est celle ind Périodicité : la périodicité est celle ind Montant de la cotisation périodique : La cotisation est prélevée aux mêmes é	at Exonération des versements programmés de l'adhésion Anthologie diquée pour le premier prélèvement des versements programmés de l'adhésion Anthologie. diquée pour les versements programmés de l'adhésion Anthologie.

Déclarations sur l'honneur

Je reconnais avoir reçu un exemplaire des conditions générales du contrat « Exonération des versements programmés de l'adhésion Anthologie » (réf EXOA0913) et en avoir pris connaissance, celles-ci précisent notamment les modalités d'examen de toute information complémentaire ainsi que l'existence d'un médiateur (article L 112-2 du Code des assurances).

La signature du présent document vaut récépissé de la remise des documents sus-énoncés.

Traitement et communication des informations

Toutes vos opérations et données personnelles sont soumises à la Loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978.

Toutefois ces données pourront être communiquées en tant que de besoin et au regard des finalités mentionnées ci-dessus, aux entités du groupe Generali en France, ainsi que si nécessaire à ses intermédiaires, réassureurs, sous-traitants et prestataires, conformément à la Loi Informatique et libertés dans la limite nécessaire à l'exécution des tâches qui leur sont confiées, étant précisé que les informations personnelles couvertes par le secret professionnel en vertu de l'article 226-13 du Code pénal ne pourront être communiquées que dans la limite nécessaire aux tâches confiées et sous condition du respect du secret professionnel.

Par ailleurs, en vue de satisfaire aux obligations légales et réglementaires, Generali Vie peut être
amené à communiquer les informations à des autorités administratives ou judiciaires légalement
habilitées.

Signature Assuré/Contractant

le			

Fait à

GVPC2103BS2A - Janvier 2014 - Gestion des Imprimés